



Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27

Membres présents: 20

Suffrages exprimés:

République Française

Délibération N° 2021-137

Conseil Municipal du 15 Décembre 2021

DATE DE CONVOCATION : 8 Décembre 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE- M. VILLEGER - M.H. AUBINEAU -T. DEGRANDE - P. FRÉON- G. MICHELY -J.P. DESLIAS- J.F. CESSAC - P. ORMECHE -K. PERROIS- W. BOURGEOU – A. DUBRUN – F. GUIRAO- P. BERTON - C.RAFIN – S. BUTET – J. MARTINEAU - P. MAURY –

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSES AVANT DONNÉ POUVOIR : G. MIGNON donne pouvoir à P. ORMECHE - M.A. CHEVALIER donne pouvoir à J.L. LEVESQUE -S. BROUILLET donne pouvoir à B. LAFAYE – H. ROSARIO donne pouvoir à J.L. LEVESQUE- E. CLEMENTEL donne pouvoir à F. GUIRAO – S. RAYNAUD donne pouvoir à MH AUBINEAU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François CESSAC

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 5

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2021 par délibération n° 2021-22 du Conseil Municipal du 24 mars 2021,

Vu la décision modificative n° 1 adoptée par délibération n° 2021-45 du 28 avril 2021,

Vu la décision modificative n° 2 adoptée par délibération n° 2021-58 du 16 juin 2021,

Vu la décision modificative n° 3 adoptée par délibération n° 2021-107 du 20 octobre 2021,

Vu la décision modificative n° 4 adoptée par délibération N° 2021-123 du 17 novembre 2021,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les ajustements nécessaires :

- Prévisions à rajouter au compte 6518 pour l'acquisition de clés pour signatures électroniques,
- Modification d'imputations budgétaires suite à la nécessité de remplacer le lave-vaisselle à l'école maternelle (matériel qui sera conservé après la restauration des cuisines).

Monsieur le Maire en donne lecture et commente :

Article	-	Désignation	Montant
FONCTIONNEMENT - Dépenses			
022	-	Dépenses imprévues	- 600,00 €
6518	-	Redevances pour concession, brevets, licences	600,00 €
			- €

Article	Opération	Désignation	Montant
INVESTISSEMENT - Dépenses			
2313	25	Création d'un parcours Terra Aventura	- 2 610,00 €
2188	98	Remplacement du lave-vaisselle	2 610,00 €
			- €

AR Prefecture

016-211600903-20211215-2021_137-DE

Reçu le 16/12/2021

Publié le 16/12/2021

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR** décide :

- d'adopter les modifications de crédits présentés sous la décision modificative n° 5,
- de charger Monsieur le Maire de transmettre au Comptable Public la présente délibération pour sa prise en charge.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le signataire

Le Maire

Jean-Louis LEVESQUE